

Accord de libre-échange Canada—États-Unis

Des voix: Bien dit!

M. Cassidy: Le gouvernement ne devrait pas rabaisser les simples citoyens, la majorité de Canadiens qui entretiennent des doutes. Voici ce que disent certains d'entre eux: «Je ne sais pas d'où me viennent ces doutes, mais je crois qu'on veut en faire trop, trop vite». Pour d'autres, «les bonnes clôtures font les bons voisins. C'est aller tout bonnement trop vite que de vouloir abattre toutes les clôtures qui nous séparent de notre voisin du sud, les États-Unis».

J'ai entendu le gouvernement dire que ce pays manquait de confiance en lui-même si quelqu'un comme moi, à titre de critique financier de notre parti, dit que cet accord commercial n'est pas acceptable et qu'il va trop loin.

Je vois un pays qui a une grande confiance en lui; cela comprend notre parti et les 31 ou 32 p. 100 de Canadiens qui nous appuient. Nous n'avons pas perdu confiance en notre pays. Nous ne cherchons pas à ériger des barrières. Depuis 30 ou 40 ans nous sommes en faveur d'une libéralisation du commerce mondial, et nous continuerons à l'être. Cela dit, devrions-nous, en tant que pays, être le premier à conclure un accord international, qui élimine entièrement les barrières dans le secteur des services, sans en envisager les conséquences? Devrions-nous croire que le Canada, avec un dixième de la population ou de l'activité économique des États-Unis, puisse traiter à armes égales avec notre voisin du sud? Devons-nous prendre une telle décision en bloc?

On nous parle d'énormes barrières protectionnistes. Quelles sont-elles? Déjà, 90 p. 100 de notre commerce avec les États-Unis—et c'est le plus grand commerce bilatéral dans le monde—est libre.

J'ai vu récemment les chiffres des échanges commerciaux entre l'Allemagne fédérale et l'Union soviétique. Ces échanges ne représentent même pas le dixième du commerce entre le Canada et les États-Unis. Nous faisons partie des grandes nations commerçantes. Le pourcentage des exportations dans notre produit national brut est l'un des plus élevés du monde. Qui dit que les Canadiens n'ont pas confiance? Qui dit que les Canadiens ne sont pas déjà des commerçants efficaces?

● (1850)

Une voix: Les conservateurs.

M. Cassidy: Qui dit que l'économie du pays prie pour avoir cet accord de libre-échange aujourd'hui? En fait, c'est tout le contraire. Les conservateurs vont parler, pendant la campagne électorale, de la croissance économique.

Nous en sommes à un stade où la Banque du Canada a décidé d'adopter une politique monétaire, appuyée par le gouvernement et le ministre des Finances (M. Wilson), en vertu de laquelle le taux d'intérêt et le taux de change augmentent chaque fois qu'il y a une augmentation des emplois dans le Canada central et le sud de l'Ontario, de façon à annuler une telle augmentation. Si l'accord de libre-échange était en vigueur avant que ne se réalisent les prévisions optimistes de ses défenseurs, si nous commençons à voir le nombre des

emplois augmenter en raison de l'accord, chaque emploi créé serait annulé par les mesures de la Banque du Canada. Autrement dit, selon la politique monétaire actuelle du gouvernement, nous avons atteint la limite et, par conséquent, nous ne sommes même plus dans une situation où nous pouvons profiter de cet accord, à supposer qu'il y ait des avantages à en tirer.

En plus, monsieur le Président, le dollar canadien valait environ 76 cents à l'automne dernier au moment où nous menions à Washington ces spectaculaires négociations acharnées de dernière minute sur l'accord commercial. Entre temps, le dollar canadien a augmenté de 10 p. 100 et est passé à environ 82 ou 83 cents.

M. Crosbie: Parce que nous avons un bon gouvernement au Canada.

M. Cassidy: L'augmentation de la valeur du dollar canadien qui fait partie de la politique du gouvernement conservateur canadien a complètement annulé tous les avantages résultant de la réduction des droits de douane dans l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis au cours des dix prochaines années. Nous y sommes parvenus en un an seulement. Si nous voulions continuer d'avoir un accès sûr aux marchés américains, nous aurions pu, entre autres, faire en sorte que le dollar canadien n'augmente pas de façon excessive, qu'il n'atteigne pas de tels niveaux. Les représentants de l'Association des manufacturiers canadiens, de l'industrie des forêts et de l'Association canadienne d'exportation disent tous que cela suffit comme cela. Ils estiment qu'on compromet leur capacité d'exporter aux États-Unis. Je ne sais pas où cela s'arrêtera, j'ignore jusqu'où le gouvernement a l'intention de faire monter le dollar, mais tout cela signifie que tous les avantages apportés par l'accord commercial ont, en fait, été supprimés à cause des décisions actuelles.

M. Oberle: Voulez-vous établir le contrôle des changes?

M. Cassidy: Nous nous sommes inquiétés parce que le gouvernement s'est engagé dans cet accord commercial en promettant de nous assurer un accès sûr aux marchés américains, ce qu'il n'a pas fait, et en promettant d'obtenir un mécanisme de règlement des différends ayant force exécutoire, ce qu'il n'a pas fait non plus. Au lieu de cela, nous avons vu un accord où aux États-Unis, le Congrès américain adopte une loi, ou est saisi d'une loi, qui prévoit que les lois américaines priment l'accord commercial. Au Canada, on nous demande d'adopter une loi selon laquelle cet accord commercial prend le pas sur toutes les autres lois canadiennes. C'est une source d'inégalité en ce qui me concerne. Le Congrès américain peut adopter une loi qui annulerait effectivement des parties de l'accord commercial, mais ici au Canada, toute loi qui sera considérée comme enfreignant l'accord commercial sera nulle et non avenue. Non seulement cela, nous avons vu à maintes reprises que le gouvernement progressiste-conservateur remerciait les Américains pour de petites concessions lorsqu'il n'atteignait pas ses objectifs de négociation.